



Invitation presse

« semaine du développement durable »

A la DIREN Nord - Pas de Calais

107, bd de la Liberté - Lille

le mardi 15 juin 2004 à 11 h 30

**En présence des porteurs de projets, Bernard Brillet,
Directeur Régional de l'Environnement Nord – Pas de Calais,
vous invite à la présentation des actions labellisées
« semaine du développement durable »
qui sera clôturée par un pot de l'amitié**

Contact presse

Christine Diéval - Chargée de communication - Tel. 03 59 57 83 22 - christine.dieval@npdc.environnement.gouv.fr

Des informations disponibles sur la semaine du développement durable sur le site :

<http://www.nord-pas-de-calais.environnement.gouv.fr>



Dossier de presse

« semaine du développement durable »

mercredi 16 juin au dimanche 27 juin inclus

37 actions labellisées dans le Nord – Pas de Calais



Dossier de presse

- Communiqué de la DIREN Nord Pas de Calais
- Plaquette de présentation des actions labellisées
- Plaquette « changer d'empreinte »
- Appel à projet
- Fiche synthétique sur la stratégie nationale du développement durable

Retrouvez également des informations sur l'opération sur le site :

<http://www.nord-pas-de-calais.environnement.gouv.fr>
rubrique « dossier »

et aussi, sur le site du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable :
<http://www.environnement.gouv.fr>

Vos contacts

DIREN Nord Pas de Calais

107, bd de la Liberté
59041 Lille cedex

Développement durable

Alexis Mariani

Tel : 03 59 57 83 12

alexis.mariani@npdc.environnement.gouv.fr

Communication et de formation

Christine Diéval

Tel. 03 59 57 83 22

christine.dieval@npdc.environnement.gouv.fr



Communiqué de presse

Semaine du développement durable

Du 16 au 27 juin 2004

Dans le Nord Pas de Calais, la DIREN Nord - Pas de Calais labellise 37 actions concrètes de développement durable

Le développement durable est un impératif environnemental, économique et social. Le Gouvernement a adopté en juin 2003 sa stratégie nationale conformément à ses engagements internationaux et une « semaine du développement durable ».

Pour faire partager le concept et faire connaître les initiatives locales de développement durable, a initiée dès 2003, la semaine du Développement Durable. Dans le Nord Pas de Calais, la DIREN, en partenariat avec les services déconcentrés, l'Education Nationale, des collectivités territoriales, le Centre ressource du développement durable (CERDD), l'ADEME, l'Agence de l'Eau, la CCI et des associations, a lancé, comme en 2003, un appel à projets et a labellisé 37 actions de développement durable.

La deuxième édition de la semaine du développement durable

En 2004, les porteurs de projet se répartissent ainsi : 17 associations, 3 entreprises, 7 collectivités territoriales, 4 administrations et établissements publics, 3 établissements scolaires et 3 autres types de structure et l'on dénombre 25 projets pour le Nord et 12 projets pour le Pas de Calais.

Des actions remarquables

S'engager dans une action de développement durable, c'est concilier trois dimensions : l'économique, le social et l'environnemental avec pour objectif « de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre celle des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

A titre d'exemple, six actions labellisées illustrent concrètement ce concept essentiel pour le devenir de l'homme et de sa planète.

L'association Chênelet présente de nouvelles activités durables et solidaires les 18 et 19 juin 2004 à Landrethun le Nord au Hameau de Moyecques (62) : un jardin de cocagne qui emploie 6 personnes, des logements sociaux en éco-construction, un atelier de fabrication d'éco-matériaux, un projet de cuisine pour la mise en conservation de produits « bio et solidaires »... Durant ces 2 jours, Chênelet présente ses initiatives et propose aux visiteurs de s'initier à l'éco-construction sur de vrais chantiers ; ces activités seront accompagnées de conférences. Renseignements : dhays@chenelet.org.

La ville de Calais associée aux écoles Malherbe et La Fontaine, les associations de quartier et de défense de l'environnement, organise un ramassage scolaire encadré à pied et à vélo. L'objectif et d'apprendre aux enfants à se déplacer autrement qu'en voiture. L'étude du plan de déplacement école, s'est traduit par un ramassage scolaire non polluant encadré par des adultes volontaires ; les parents ont contribué à l'élaboration des itinéraires. Un premier test se déroulera du 10 au 30 juin 2004. Cette action contribue à l'apprentissage du travail participatif, à l'amélioration de la qualité de l'air, à la diminution des problèmes de circulation et accroît le niveau de sécurité pour le transport des enfants et l'échange intra-générationnel. Renseignements : environnement@mairie-calais.fr

Le rectorat de Lille, en partenariat avec les professeurs, les élèves et les parents, s'est engagé dans une démarche ambitieuse de développement durable. Sur la base de démarches participatives, une réflexion a été réalisée sur les problèmes de l'énergie, des déchets, des déplacements, des modes de consommation et de gestion des espaces. Le but est de favoriser la prise de conscience sur les conséquences de comportements individuels dans une communauté et l'adoption d'une démarche citoyenne. Associées à la démarche, les collectivités se sont également impliquées pour une meilleure maîtrise des coûts d'investissement et de fonctionnement. Il s'agit de responsabiliser, d'impliquer tous les acteurs pour rechercher des solutions partagées, de mener un éco-diagnostic et concevoir un outil transférable. Renseignements : WWW.gip-acilille.com

La coopérative Norabio a créé **Biocabas**, une nouvelle filière « bio » qui rapproche la ville et la campagne. Sur abonnement, le consommateur reçoit chaque semaine un « biocaba » sur un point relais pratique pour lui. Son biocaba contient des fruits, des légumes certifiés biologiques produits par des agriculteurs de la région. Alliant protection de l'environnement, économie solidaire et santé des consommateurs, le projet est porté par Norabio, coopérative régionale des paysans bio du Nord Pas de Calais. L'association d'insertion de service civil international et de nombreux bénévoles gèrent les points de dépôt des cabas. Renseignements : WWW.gabnor.org

Natureville, coordonné par la MNE, vise à plus de nature en ville. Associations et collectivités, (Lille, Roubaix et Dunkerque) accompagnent les acteurs de terrain, les aident à monter des projets économiquement solidaires, à trouver des partenaires, à sensibiliser et impliquer les habitants dans la réalisation de jardins collectifs, de balades de découverte nature, de création d'espaces dans les cours d'écoles et d'accroître le fleurissement en Nord Pas de Calais. Renseignements : mnelille.org

Le verger conservatoire du Nord Pas de Calais fête ses 20 ans et présente du 14 au 20 juin 2004 le patrimoine et la richesse variétale fruitière du Nord Pas de Calais. Plus de 1000 variétés de pommes, de poires, de cerises et de prunes, exclusivement issues du territoire régional, ont été inventoriées, collectées et préservées. C'est, pour le grand public, l'occasion de découvrir, d'être sensibilisé à la biodiversité fruitière et pour les acteurs économiques (pépiniéristes et arboriculteurs) de participer à des échanges en recherche et développement. Renseignements : crrg@enr-lille.com

Ces actions illustrent le développement durable : une démarche globale mettant en valeur, au delà de l'équilibre entre les trois dimensions économique, environnementale et sociale, des concepts porteurs de changements : l'écocitoyenneté, la biodiversité, l'économie solidaire, l'insertion sociale, le commerce équitable, la gestion différenciée (par exemple le verdissement), l'agriculture raisonnée, la haute qualité environnementale, l'investissement éthique...

Aussi, la DIREN remercie vivement les acteurs locaux pour leurs initiatives, leur engagement et leur volonté de faire connaître le développement durable au travers de leurs expériences concrètes et de manifestations qui se dérouleront dans toute la région Nord – Pas de Calais du 16 au 27 juin prochains.

Contact presse :

DIREN Nord Pas de Calais - Christine Diéval - Tel : 03 59 57 83 22 - Christine.dieval@npdc.environnement.gouv.fr





Direction Régionale de l'Environnement Nord Pas de Calais

Appel à projet

Semaine du développement durable
du 16 au 27 juin inclus

Date limite du dépôt des projets : mercredi 21 avril 2004

Communiqué de presse

La deuxième édition de la Semaine du développement durable, pilotée par le secrétariat d'Etat au développement durable sous l'égide du ministère de l'écologie et du développement durable, aura lieu du 16 au 27 juin 2004 inclus. Cet événement a vocation, sur la base de l'appel à projet, à susciter une vaste mobilisation de tous : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales... et à encourager à expliquer les engagements volontaires et pérennes au service du développement durable.

Annoncée par le Premier ministre, lors du séminaire gouvernemental sur le développement durable du 28 novembre 2002, la première semaine du développement durable en juin 2003 avait remporté un vif succès au niveau national comme régional. Elle avait impliqué des centaines de milliers de personnes, et plus de 2100 actions avaient été parrainées à cette occasion sur l'ensemble du territoire.

L'objectif de la **seconde Semaine du développement durable** est donc de poursuivre la dynamique engagée par l'appel à projet, et de mettre en lumière de manière équilibrée et complémentaire les trois dimensions essentielles qui fondent le développement durable : **économique, sociale, environnementale**.

Pour nous adresser votre candidature

Les dossiers de candidature d'actions à portée **locale** sont disponibles sur notre site : www.diren-npdc.org ; vous pourrez directement renseigner les fiches projets. Cependant, les acteurs qui désirent valoriser une action d'envergure **nationale** trouveront les dossiers correspondant sur le site internet du ministère de l'écologie et du développement durable : www.environnement.gouv.fr.

Par ailleurs, un Train du développement durable traversera du 21 juin au 3 juillet 2004, 13 capitales régionales : Paris, Lille, Strasbourg, Dijon, Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Orléans, Rennes, et Caen. Accueillant à bord des animations originales, il se fera également le relais d'engagement d'entreprises et d'associations impliquées dans le développement durable.

La Semaine du développement durable constitue ainsi pour chacun et chacune une occasion privilégiée de faire évoluer ses comportements, de prendre des initiatives éco-citoyennes, d'échanger de bonnes pratiques, et de développer un sentiment de solidarité et de responsabilité envers les générations futures. Nous comptons sur la participation de tous !

Pour plus d'information :

DIREN Nord Pas de Calais – Christine Diéval, chargée de la communication
tel. 03 59 57 83 22 – christine.dieval@npdc.environnement.gouv.fr

Contacts au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

au département de la communication et de l'information:

Emilie Duchatelle, 01 42 19 20 29

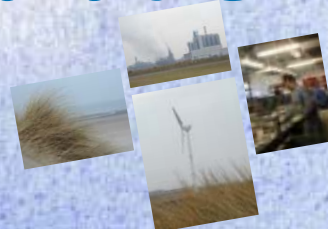
au cabinet de la secrétaire d'Etat au développement durable :

Julia Bigot, chargée de la communication, 01 42 19 24 87

Direction régionale de l'environnement Nord Pas de Calais – 107 bd de la liberté 59041 Lille cedex

La stratégie nationale du développement durable

C'est le plan d'action du gouvernement pour engager la France dans la voie du développement durable. La stratégie nationale a été arrêtée par le Premier Ministre le 3 juin 2003, pour une durée de cinq ans. Elle s'articule autour de sept axes stratégiques.



Rendre le citoyen acteur du développement durable

La participation est au cœur du développement durable. C'est faire évoluer la manière dont sont prises les décisions : les acteurs ne seront motivés et prêts à agir que s'ils sont écoutés et participent à la prise de décisions qui concernent leur avenir ! Pour leur donner les clés du débat, une information claire et une éducation au développement durable sont au cœur de l'action.

Quels sont les objectifs ?

L'Etat s'engage notamment à mettre en place une véritable éducation à l'environnement pour un développement durable, intégrée aux matières existantes, qui bénéficiera aux enfants du primaire à la terminale. Des expérimentations seront réalisées à la rentrée 2003 dans 10 académies en vue d'une généralisation à la rentrée 2004.

Assurer un développement durable des territoires

Penser global, agir local : pour un développement durable, l'échelle de l'action, c'est le territoire !

Quels sont les objectifs ?

- Reconnaître et encourager l'action des collectivités territoriales en faveur du développement durable en soutenant la réalisation de 500 agendas 21 locaux ou démarches de développement durable équivalentes dans les 5 prochaines années ;
- Définir une politique de l'eau capable d'atteindre les standards européens, sur la base d'un véritable débat public associant acteurs et citoyens.

Promouvoir un développement économique durable

Le développement durable concerne aujourd'hui l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur activité ou leur taille, et l'entreprise dans son ensemble. Outre la réglementation, les leviers d'action vers le monde économique, entreprises et consommateurs, sont l'incitation (ex: fiscalité), les normes ou les marchés publics.

Quels sont les objectifs ?

- L'Etat doublera le nombre de catégories de produits couvertes par les deux écolabels officiels (NF environnement et l'écolabel européen) d'ici fin 2004, pour rendre plus lisibles les produits offerts.
- Le gouvernement arrêtera pour le projet de loi de finances 2005 des mesures fiscales visant à mieux prendre en compte les objectifs du développement durable en matière de patrimoine naturel, de transports et de bâtiments.

Renforcer la prise en compte du développement durable dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture

L'énergie, les transports et l'agriculture constituent trois secteurs clés de notre économie souvent présentés pour illustrer le caractère non durable de notre développement.

Quels sont les objectifs ?

- Une politique volontariste de lutte contre le changement climatique, notamment par la maîtrise de la demande en électricité dans l'habitat.
- Des choix d'investissement orientés vers des infrastructures de transports inter-modales.
- Le développement de l'agriculture raisonnée et la mise en place d'un plan de relance de l'agriculture biologique.

Prévenir les risques et les pollutions

Pour la sécurité de tous, la stratégie s'engage à améliorer la prévention des risques et des pollutions, en combinant information, prévention, précaution et répression.

Quels sont les objectifs ?

- Un plan « santé-environnement » sera adopté en 2004.
- 400 postes d'inspecteurs des installations classées seront créés d'ici 2007 et l'inspection de la radio-protection sera renforcée de 150 postes.
- Les émissions de plomb d'origine industrielle seront réduites de 50% d'ici 2005.
- Un office de recherche et de lutte contre les infractions les plus graves liées à l'environnement et à la santé publique sera créé en 2003.

Rendre l'Etat exemplaire

L'Etat est un acteur majeur du développement durable : il se doit d'être exemplaire !

Quels sont les objectifs ?

- D'ici 2008, l'Etat s'engage notamment à :
 - Réduire de 20% sa consommation d'eau.
 - Réduire de 10% ses émissions de gaz carbonique.
 - Atteindre un niveau de 50% de constructions neuves en HQE ou haute performance énergétique.

Renforcer l'action et la gouvernance internationale

La planète est aujourd'hui menacée et l'urgence est à l'action.

Quels sont les objectifs ?

- Le gouvernement s'attachera à renforcer la gouvernance internationale du développement durable et, en particulier, à promouvoir la création d'une organisation mondiale de l'environnement.
- Il s'engagera notamment dans la mise en œuvre du volet environnemental du NEPAD (nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et à l'élaboration d'une stratégie méditerranéenne de développement durable,
- Il poursuivra son action en faveur de la mise en œuvre du protocole de Kyoto concernant les changements climatiques.

